



HAL
open science

Les soutanes de Marianne (1871-1914)

Christian Sorrel

► **To cite this version:**

Christian Sorrel. Les soutanes de Marianne (1871-1914). Vincent Petit. Le temple national. Prêtres et pasteurs au Parlement français depuis 1789, Presses universitaires de Lyon, Presses universitaires de Lyon, pp.199-216, 2021, Faits de religion. hal-03358939

HAL Id: hal-03358939

<https://hal.science/hal-03358939>

Submitted on 29 Sep 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LE TEMPLE NATIONAL

Presses universitaires de Lyon

Faits de religion

Collection dirigée par Philippe Martin

Cette collection propose de faire entendre, dans les débats contemporains où la polémique l'emporte trop souvent, la voix de la recherche universitaire. Loin de s'enfermer dans une confession ou dans un espace géographique, ou encore dans une discipline académique, elle est ouverte à toutes les perspectives et à toutes les approches. Il s'agit à la fois de se pencher sur les racines du fait religieux, élément structurant des sociétés, des imaginaires et des comportements, et de redonner aux faits religieux leur ampleur chronologique et leur diversité.

Conception graphique (couverture & intérieur) :
Presses universitaires de Lyon

© Presses universitaires de Lyon, 2021
86, rue Pasteur 69365 Lyon cedex 07
ISBN : 978-2-7297-1248-8
ISSN : 2557-2164

Presses universitaires de Lyon

LE TEMPLE NATIONAL

Prêtres et pasteurs au Parlement français depuis 1789

Sous la direction de Vincent Petit

Presses universitaires de Lyon

Presses universitaires de Lyon

Presses universitaires de Lyon

LISTE DES SIGLES UTILISÉS

ACA	Assemblée des cardinaux et des archevêques
ACJF	Association catholique de la jeunesse française
AEF	Afrique équatoriale française
ALP	Action libérale populaire
AOF	Afrique occidentale française
CDL	Comité départemental de libération
CFLN	Comité français de Libération nationale
CGT	Confédération générale du travail
CLL	Comité local de libération
EFO	Établissements français de l'Océanie
FFI	Forces françaises de l'intérieur
FFL	Forces françaises libres
FLB	Front de libération de la Bretagne
FNC	Fédération nationale catholique
GPRF	Gouvernement provisoire de la République française
<i>JO</i>	<i>Journal officiel de la République française</i>
JOC	Jeunesse ouvrière chrétienne
LICRA	Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme
LR	Les Républicains
MRL	Mouvement républicain de libération
MRP	Mouvement républicain populaire
ONU	Organisation des Nations unies
PCF	Parti communiste français
PDP	Parti démocrate populaire
PRL	Parti républicain de la liberté
PSU	Parti socialiste unifié
RPF	Rassemblement du peuple français
SFIO	Section française de l'Internationale ouvrière

Presses universitaires de Lyon

6	SPEP	Service pastoral d'études politiques
	STO	Service du travail obligatoire
	UDSR	Union démocratique et socialiste de la Résistance
	UEEL	Union des Églises évangéliques libres
	UMP	Union pour un mouvement populaire
	UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
	UNR	Union pour la nouvelle République
	UPR	Union populaire républicaine

Par souci de simplification, nous regroupons les documents et les comptes rendus *in extenso* des débats parlementaires sous l'appellation générique du *JO*.

Presses universitaires de Lyon

LISTE DES SIGLES UTILISÉS

LES SOUTANES DE MARIANNE (1871-1914)

Christian Sorrel

Huit représentants et députés, un sénateur inamovible, lui-même ancien représentant... La présence de prêtres dans les assemblées parlementaires de la III^e République entre 1871 et 1914 pourrait relever de l'anecdote, tout comme les candidatures ecclésiastiques malheureuses, en nombre toujours limité. Elle n'est pourtant pas dépourvue de signification dans un contexte tendu par la politisation des enjeux religieux et la diffusion de la violence anticléricale. Clerc et élu du suffrage universel, évêque ou professeur, figure de proue du conservatisme monarchiste puis abbé démocrate, le député en soutane cristallise les antagonismes et les mutations du monde catholique. Mais il est aussi un acteur du nouvel espace démocratique de la délibération au risque du conflit avec le modèle hiérarchique de l'Église qu'il incarne et de la disqualification de la parole sacerdotale.

DE LA MONARCHIE CHRÉTIENNE...

Alors qu'aucun clerc n'avait siégé au Corps législatif sous le Second Empire, la III^e République naissante semble renouer le 8 février 1871 avec le précédent de 1848. Mais elle le fait modestement avec 3 élus seulement. Les élections complémentaires du 2 juillet, liées à l'autorisation des candidatures multiples, ne leur apportent pas de renfort. L'évêque d'Angers, M^{gr} Freppel, passé du catholicisme libéral ultramontain au parti ultramontain antilibéral, est battu dans la Seine, malgré la victoire de sa liste, préparée par l'Union parisienne de la presse selon un spectre politique large, des légitimistes aux républicains modérés¹. Il en est de même dans le Doubs pour l'abbé Besson, futur évêque

1. Eugène Terrien, *M^{gr} Freppel, sa vie, ses ouvrages, ses œuvres, son influence et son temps d'après des documents inconnus et inédits, 1827-1891*, Angers / Paris, imprimerie de l'Anjou-René Haton, 1936, vol. 2, p. 11-12 ; Jacques-Olivier Boudon, « Le parcours de M^{gr} Freppel avant son élection au siège d'Angers », dans Bernard Plongeron (éd.), *Catholiques entre monarchie et République : M^{gr} Freppel en son temps : 1792-1892-1992*, Paris, Letouzey et Ané, 1995, p. 81-94.

de Nîmes, proche des catholiques libéraux et réputé légitimiste en dépit de sa discrétion sur le régime. Il est victime des divisions des conservateurs et de la méfiance accrue des électeurs, y compris des pratiquants, à l'égard du cléricisme : « Le vent ne soufflait pas du côté de la soutane », conclut l'intéressé².

Des 3 élus de février, une personnalité majeure se dégage, aussi connue que discutée, M^{sr} Dupanloup, évêque d'Orléans, qui s'est imposé difficilement au septième et dernier rang (47 % des votants) dans son département du Loiret, où la liste conservatrice n'a obtenu que 2 élus. À près de 70 ans, éducateur et pasteur, écrivain et polémiste, académicien français, il a derrière lui un long passé de lutteur aux côtés des catholiques libéraux, soucieux de rapprocher l'Église et la société née de la Révolution de 1789. Il attaque les radicaux et les libres-penseurs qui doutent de sa sincérité. Il bataille contre les catholiques intransigeants qui lui reprochent son interprétation du *Syllabus* de Pie IX fondée sur la distinction de la thèse et de l'hypothèse, son refus de voter le dogme de l'infailibilité pontificale dont il juge la définition inopportune et sa défense, dans la ligne de l'orléanisme, d'une monarchie faisant place aux « libertés nécessaires » pour protéger l'ordre social avec le soutien de l'autel³.

C'est au camp intransigeant, la « droite pure⁴ », qu'appartiennent les 2 autres élus de 1871. Ils sont issus de la « terre des prêtres » bretonne qui semble désormais seule capable, ou presque, de porter des clercs au Parlement. Fils d'un émigré membre de la Chambre des députés sous la Restauration, pionnier de la renaissance culturelle bretonnante, prêtre après la mort de son épouse et de ses enfants, l'abbé du Marhallac'h doit sa place sur la liste conservatrice du Finistère à son action charitable auprès des Mobiles de son département en 1870 (72 % des votants, 11^e sur 13). Mais il apprécie peu sa tâche et démissionne dès juin 1871 pour exercer son ministère sur les îles Glénan, avant d'être nommé vicaire général en 1873⁵. L'abbé Jaffré, curé de Guidel, reste au contraire fidèle à son siège de représentant du Morbihan (75 % des votants, 9^e sur 10), assidu aux séances et aux réunions des commissions de

2. Vincent Petit, « Un ecclésiastique libéral en politique : les tentations électorales de l'abbé Besson (1870-1871) », *Mémoires de la Société d'émulation du Doubs*, n° 44, 2002, p. 189-202.

3. Jacques Gadille, *La Pensée et l'action politiques des évêques français au début de la III^e République, 1870-1883*, Paris, Hachette, 1967 ; *M^{sr} Dupanloup et les problèmes politiques de son temps*, Orléans, Société archéologique et historique de l'Orléanais, 1980.

4. *L'Univers*, 20 juin 1871.

5. Michel Lagrée (dir.), *Dictionnaire du monde religieux dans la France contemporaine*, 3. *La Bretagne*, Paris, Beauchesne, 1990, p. 291-292.

l'instruction primaire et de l'instruction secondaire. Provincial et rural, il critique l'atmosphère de Versailles, avec ses aristocrates « pommadés, frisés, parfumés », et aspire à « trouver un peu de boue et de crotte » en quittant la Chambre. Légitimiste et ultramontain, il est à peine plus indulgent pour Dupanloup, « le Vatel qui se charge d'accommoder les choses de l'Église aux goûts de la France moderne », que pour Gambetta, « le génie [...] de la destruction par décomposition et pourriture ». Mais il n'est pas tendre pour ses amis et le sursaut du 24 mai 1873 le laisse vite sans illusions : « Mac-Mahon sera un Thiers amélioré ; au lieu de mourir brusquement, nous mourrons d'anémie [...]. La mort brusque serait plus dans mes goûts⁶ ».

Ce pessimisme, M^{sr} Dupanloup le partage largement, par-delà l'écart qui sépare les deux hommes : « Le flot monte, la digue fait eau, qui ne le voit ? Courons tous, conservateurs de quelque nuance que nous soyons ; empêchons l'eau de filtrer, et le flot de jaillir, et la brèche de se faire », écrit-il en 1876 dans la brochure *Où allons-nous*⁷. Convaincu de la nécessité de la restauration de la monarchie, il plaide la cause de la fusion dynastique et demande au pape d'appuyer ses démarches auprès du comte de Chambord pour que celui-ci place « le salut de la France » au-dessus de la question du drapeau, « qui n'est pas un principe⁸ ». En vain. À défaut, il bataille à la Chambre pour défendre les intérêts de l'Église à propos de la question romaine, de la loi militaire (aumônerie, reports d'incorporation pour les étudiants, accomplissement des devoirs religieux des soldats), de la présence des ministres des Cultes dans les bureaux de bienfaisance et de la question scolaire, dans le but de couronner le combat des années 1840 en faveur de la liberté de l'enseignement (loi du 12 juillet 1875 sur le supérieur⁹). Il préserve les avantages acquis après son élection difficile à la chambre haute, 73^e des 75 sénateurs inamovibles choisis en décembre 1875 (315 voix sur 632), juste derrière le catholique Henri Wallon dont il avait refusé en janvier l'amendement constitutionnel

6. Chanoine Le Clanche (éd.), *Correspondance de M. J. Jaffré, chanoine honoraire, recteur de Guidel, député à l'Assemblée nationale*, Vannes, imprimerie Lafolye frères, 1911 ; Jean-François Tanguy, « L'abbé Jaffré, paysan, érudit, député d'extrême droite à l'Assemblée nationale : un Huron à Paris », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, n° 112-3, 2005, p. 175-196 (lettres des 14 février 1871, 3 juin 1872, 29 mars et 15 novembre 1873, citées p. 185, 188 et 193-194).

7. Cité par François Lagrange, *Vie de M^{sr} Dupanloup, évêque d'Orléans, membre de l'Académie française*, Paris, Poussielgue, 1886 (5^e éd.), vol. 3, p. 334-335.

8. *Ibid.*, p. 260-283.

9. *M^{sr} Dupanloup à la tribune*, Lyon, E. Vitte, 1901.

favorable à la République¹⁰. Et il continue à ferrailer, d'une plume de plus en plus déclamatoire, contre les intransigeants ou les anticléricaux, de Louis Veuillot à Edmond de Pressensé, de Léon Gambetta à Victor Hugo, en passant par le ministre italien Minghetti, dans un combat qui dépasse largement son rôle de parlementaire.

La mort de l'évêque d'Orléans le 11 octobre 1878 prive le Parlement de toute soutane pour quelques mois. Le grief de cléricisme, qui enflé, et les divisions de la droite nuisent aux candidats ecclésiastiques. En 1876, le jeune évêque de Tarentaise, Turinaz, un proche de Dupanloup, renonce à se présenter en Savoie, se refusant à devenir « un homme de parti » face à des notables divisés et un électorat en voie de républicanisation¹¹. Au même moment, le légitimiste Freppel s'abstient dans le Nord, faute d'obtenir l'accord de l'archevêque de Cambrai, le cardinal Régnier, comme dans la Loire-Inférieure, où le comité royaliste récuse l'entente avec le camp bonapartiste exigée par l'évêque de Nantes, Fournier¹². De son côté, un chanoine de Saint-Denis et ancien aumônier de la marine, Cadoret, qui déploie le drapeau de l'Empire, met en difficulté Albert de Mun dans le Morbihan, malgré le désaveu de l'évêque de Vannes, Bécél, du primicier de Saint-Denis, Maret, et du chef du gouvernement, Dufaure. Mais il est battu et ne se représente pas au scrutin consécutif à l'invalidation de Mun, justifiée par l'intervention du clergé¹³. Il faut donc attendre juin 1880 et une vacance dans la troisième circonscription de Brest pour voir un prêtre rejoindre la Chambre des députés, M^{gr} Freppel, enfin en position de réaliser son ambition politique, contrecarrée en 1878 encore par Albert de Broglie qui l'écarte du Sénat après la mort de l'évêque d'Orléans¹⁴.

L'évêque d'Angers, dont les combats de la décennie écoulée contre les notables libéraux et les prélats modérés ont fait oublier les inclinations passées, est sollicité par les royalistes du Finistère, désireux de donner un élu en soutane violette à la « France catholique » et de faire « revivre la mémoire de

10. Jean-Marie Mayeur & Alain Corbin (dir.), *Les Immortels du Sénat, 1875-1918*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1995.

11. René Hogard, *Quarante-cinq ans d'épiscopat, M^{gr} Turinaz, évêque de Nancy et de Toul, 1838-1918*, Nancy, Vagner, 1938, p. 75.

12. Eugène Terrien, *M^{gr} Freppel, sa vie...*, *op. cit.*, p. 146-147.

13. Philippe Levillain, *Albert de Mun : catholicisme français et catholicisme romain du Syllabus au Ralliement*, Rome, École française de Rome, 1983, p. 448-481.

14. Eugène Terrien, *M^{gr} Freppel, sa vie...*, *op. cit.*, p. 210-211.

M^{gr} Dupanloup sans aucun mélange d'alliage libéral¹⁵ ». L'évêque de Quimper, Nouvel de la Flèche, qui n'a pas été consulté, s'oppose à sa candidature, revêtu d'un caractère protestataire après les décrets Ferry contre les congrégations religieuses. Mais il ne parvient pas à entraver la campagne en faveur de son collègue, qui ne se rend pas sur place et aurait même voulu ne pas rédiger de profession de foi : « Un évêque déroge toujours plus ou moins à son caractère en demandant des suffrages. L'élection aurait une bien plus grande allure en se faisant en dehors de moi¹⁶. » Fort de l'alliance du château et du presbytère, il s'impose avec 68 % des voix et entreprend une « marche triomphale » de remerciement dans le bas Léon. Un an plus tard, lors des élections générales d'août 1881, il conforte son avance avec 74 % des voix.

Le député de Brest est alors rejoint par un autre élu breton, l'abbé Dagorne, supérieur de l'école des Cordeliers de Dinan, qui n'avait pas hésité en 1874 à rappeler au comte de Falloux que les services rendus à l'Église par les catholiques libéraux ne sauraient justifier « un système que le Saint-Siège a cru devoir improuver, système qui aboutit définitivement à une confusion étrange, en même temps qu'il enlève à l'Église de Jésus-Christ, vis-à-vis des sociétés humaines, la place à laquelle elle a un droit imprescriptible et divin¹⁷. » Son élection est le fruit des circonstances qui ont conduit le gouvernement à priver son établissement du statut de petit séminaire et à le fermer après l'arrestation d'un maître accusé d'attentat à la pudeur et la mort d'un autre, interné chez les Frères de Saint-Jean-de-Dieu. Alors que Dagorne poursuit en diffamation les feuilles anticléricales qui l'accusent d'avoir fait séquestrer ce dernier, décidé à parler, le comité légitimiste le choisit comme candidat « sous l'inspiration de la plus légitime indignation contre les iniquités des expulseurs républicains ». Il l'emporte à une faible majorité, mais la Chambre invalide son élection en raison des pressions cléricales et il ne retrouve pas son siège en janvier 1882¹⁸. M^{gr} Freppel reste donc le seul ecclésiastique de la Chambre où il est reconduit sans difficulté en 1885 au scrutin de liste, puis en 1889 au scrutin uninominal (95 % des voix).

15. Lettre du rédacteur en chef de *L'Océan* Chavanon à M^{gr} Freppel, citée *ibid.*, p. 250.

16. Lettre de M^{gr} Freppel au rédacteur en chef de *L'Océan* Chavanon, citée *ibid.*, p. 254.

17. Lettre au comte de Falloux, 29 août 1874, dans « Correspondance-Falloux », site Biographie & correspondances, 1874, en ligne : <http://correspondance-falloux.ehess.fr/index.php?3834> (avril 2021).

18. *L'Anti-clérical*, 12 mars-9 avril 1881 ; *L'Univers*, 10 mai 1881-16 février 1882.

Élu du Finistère, l'évêque d'Angers intervient peu dans les affaires de son département et se vante de n'avoir jamais parlé « à un ministre de la République », contrairement à ses collègues prompts à « solliciter quelque faveur dans les ministères¹⁹ ». Il situe sa démarche sur le plan national avec la volonté de « harceler sans cesse le gouvernement », ce qu'il ne manque pas de faire au cours de ses onze ans de mandat, jalonnés de deux cents prises de parole, toujours argumentées, parfois techniques. Mais sa pratique parlementaire n'est pas monolithique et il n'hésite pas à se séparer de la droite dans ses votes jusqu'à exaspérer ses collègues tentés, avec Albert de Mun, de lui « flanquer des coups de poing²⁰ ». C'est le cas en 1883 sur le dossier du Tonkin, qui réveille en lui la fibre du patriote alsacien, ou en 1885 à propos du manifeste des droites, trop « passionné », qu'il refuse de signer pour ne pas « attirer sur le clergé les foudres » du pouvoir²¹.

M^{gr} Freppel demeure fidèle, en revanche, à sa conviction monarchiste, malgré ses doutes sur le comte de Paris, et refuse de dissocier l'action religieuse de l'action politique, non sans indisposer le pape Léon XIII par sa véhémence. À ses yeux, la République est antichrétienne par nature et les lois laïques en sont l'essence, comme il le redit lors du centenaire de la Révolution en donnant une dimension apocalyptique à l'événement²². Il guerroye contre la lecture de l'encyclique *Immortale Dei* (1885) par l'archevêque de Rouen Thomas. Il rejette le parti catholique proposé par Albert de Mun pour ne pas favoriser l'indifférentisme et s'oppose aussi à lui sur le rôle de l'État dans la question sociale. Après le « toast d'Alger », il accuse le cardinal Lavigerie de vouloir « tuer l'idée monarchique en France », prend à parti l'évêque d'Annecy, Isoard, qui avait affirmé sa disparition et tente de convaincre le pape de renoncer au ralliement à la République. Quelques mois plus tard, en avril 1891, l'élection partielle de Morlaix se joue autour du programme « manifestement et uniquement catholique » de l'abbé Le Saout, ancien aumônier de la marine, candidat de dernière heure pour contrer l'anticlérical Rouilly. Si Le Saout est

19. Lettre de M^{gr} Freppel au rédacteur en chef de *L'Océan* Chavanon, citée par Eugène Terrien, *M^{gr} Freppel, sa vie...*, op. cit., p. 268.

20. Philippe Levillain, *Albert de Mun*, op. cit., p. 780.

21. Eugène Terrien, *M^{gr} Freppel, sa vie...*, op. cit., p. 365-366 et 433 ; Jacques Gadille, « Freppel (Charles-Émile) », dans Roger Aubert, Jean-Pierre Hendrickx & Jean-Pierre Sosson (dir.), *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, Paris, Letouzey et Ané, 1977, vol. 18, col. 1257-1261.

22. Jean-Clément Martin, « Monseigneur Freppel et la Révolution française », dans Bernard Plongeron (éd.), *Catholiques entre monarchie et République*, op. cit., p. 111-122.

battu sans surprise (34 % des voix), sa démarche est saluée aussi bien par l'organe monarchiste du Finistère *L'Océan*, qui le félicite de ne pas avoir adhéré à la République tout en laissant paraître une réserve sur l'union catholique, que par *L'Univers*, qui refuse désormais toute inféodation au « parti royaliste » et polémique contre le « vieux libéralisme » orléaniste de *La Gazette de France*, également favorable au prêtre²³.

C'est dans ce contexte tendu que s'ouvre la succession de M^{sr} Freppel, mort en pleine activité le 22 décembre 1891. Le comité conservateur brestois se met aussitôt en quête d'un candidat et sollicite M^{sr} d'Hulst, qui accepte avec l'accord de l'archevêque de Paris, le cardinal Richard²⁴. Noble et prélat romain, à défaut d'être évêque, recteur de l'Institut catholique de Paris, promoteur du renouveau des études dans le clergé, prédicateur de Notre-Dame, il partage avec le défunt l'attachement à la monarchie, l'hostilité au parti catholique et la conviction que la République est un corps de doctrines plus qu'une forme de régime. Mais contre lui, cet ami d'enfance du comte de Paris, fidèle au milieu du *Correspondant*, défend une monarchie parlementaire respectueuse des idéaux de 1789 et accepte de se placer sur le terrain constitutionnel pour soutenir les droits de l'Église dans la ligne de la déclaration des cardinaux de janvier 1892, dont il est le principal auteur²⁵. Appuyé par l'évêque de Quimper, Lamarche, et les notables, porté par les curés du bas Léon, il est élu en mars 1892, quelques jours après la publication de l'encyclique sur le ralliement, et réélu aisément en août 1893 (92,5 % et 94 % des voix).

Le nouveau député reprend la posture de défense de l'Église chère à son prédécesseur (il monte à la tribune 22 fois en cinq ans), même si son genre d'éloquence ne le rend pas « populaire » et suscite même « un peu d'inquiétude », voire une « tristesse », chez certains observateurs qui lui reprochent de sacrifier l'exposé des principes religieux aux « conventions parlementaires », par exemple lors d'un débat sur le repos dominical des facteurs²⁶. Sans abandonner ses préférences personnelles, il modère peu à peu son ton sous la

23. *L'Univers*, 17-24 avril 1891 ; *La Croix*, 18-24 avril 1891.

24. Alfred Baudrillart, *Vie de M^{sr} d'Hulst*, Paris, J. de Gigord, 1921-1925 (3^e éd.).

25. Jacques-Olivier Boudon, « La pensée et l'action politiques de Monseigneur d'Hulst, député de Brest », dans Claude Bressolette (dir.), *Monseigneur d'Hulst, fondateur de l'Institut catholique de Paris*, Paris, Beauchesne, 1998, p. 220-244.

26. « Monseigneur d'Hulst », *Revue du clergé français*, n° 50, 15 décembre 1896, p. 97-112 ; Émile Cavé, *M^{sr} d'Hulst député*, Paris, C. Poussielgue, 1898.

pression de la Curie romaine, qui le juge trop distant à l'égard de la politique pontificale. Il apporte dès lors ponctuellement son appui aux républicains de gouvernement face aux radicaux et se rapproche des ralliés. Mais la mort met fin à son mandat le 6 novembre 1896 et sa succession tumultueuse consacre le passage de relais des notables ecclésiastiques aux abbés démocrates dans le contexte agité du ralliement.

... À LA DÉMOCRATIE CHRÉTIENNE

À vrai dire, l'évolution est amorcée depuis les législatives de 1893, qui constituent le premier test national après la publication de l'encyclique *Au milieu des sollicitudes* et que *La Croix* juge propices aux candidatures ecclésiastiques, promues par ses comités²⁷. Mais rares sont celles qui aboutissent, compte tenu des tensions au sein du monde catholique et de la réserve du Saint-Siège²⁸. Elles sont au nombre de 7, avec M^{gr} d'Hulst, et offrent des profils divers. La presse ralliée (*La Croix*, *L'Univers*) est discrète sur la candidature en Haute-Marne (Wassy) du curé de Louze, M^{gr} Fèvre, historien et polémiste ultramontain, en conflit avec M^{gr} Larue, évêque de Langres. S'il accepte le terrain constitutionnel, il le fait de manière offensive et est battu par l'opportuniste Rozet au premier tour²⁹. Dans les Pyrénées-Atlantiques (Bayonne), le curé d'Ossès, M^{gr} Diharassary, reçoit l'appui de *L'Univers*, même s'il ne se place pas avec « toute la netteté » désirée « sur le terrain où nous appellent les instructions pontificales³⁰ ». « Il ne s'agit point de la forme gouvernementale [...]. Ministre de Dieu, je me présente à vous portant en mains le drapeau de Dieu, et de Dieu seul, le drapeau de la liberté chrétienne », écrit l'ancien curé de Cambo, privé de traitement et déplacé sur ordre du gouvernement à la suite de la traduction en basque de la lettre pastorale de M^{gr} Freppel sur l'action électorale du clergé (1890), puis honoré d'une prélature romaine après avoir fait appel de la décision de son évêque³¹. Seul compétiteur face à

27. *La Croix*, 15 septembre 1893.

28. *La Croix*, 3 août 1893 ; *La Vérité*, 11 août 1893 (citant *Le Moniteur de Rome*).

29. Justin Fèvre, *La Consigne du pape : réponse à la Semaine religieuse de Langres du 29 avril 1893*, Paris, Delhomme et Briguët, 1894, et *Après ma candidature : lettre à M. Albin Rozet, opportuniste anti-clérical*, Paris, Delhomme et Briguët, 1894 ; « Justin Fèvre », *Revue du monde catholique*, 15 septembre 1907, p. 662-663.

30. *L'Univers*, 9 août 1893.

31. *L'Univers*, 10 août 1893 ; Eugène Terrien, *M^{gr} Freppel, sa vie...*, op. cit., p. 617-618.

l'opportuniste Harriague Saint-Martin après le retrait du duc de Gramont, qui se présente en rallié et dénonce en lui un « ultra-réactionnaire », il est éliminé au premier tour avec 41 % des voix³².

Les 4 autres prêtres candidats s'inscrivent dans le sillage de la seconde démocratie chrétienne, qui surgit des encycliques de Léon XIII sur la question sociale et le ralliement³³. Modèle des abbés démocrates décidés à « aller au peuple », l'abbé Garnier, conférencier populaire, propagandiste de *La Croix*, fondateur de l'Union nationale, défie le socialiste Rouanet dans la Seine, au cœur du Paris anticlérical, celui du 18^e arrondissement, où il effectue une percée inattendue au premier tour avant d'être battu au second (33 % des voix³⁴). Dans le Lot-et-Garonne, l'abbé Rambaud, curé de Tonneins, se porte candidat au dernier moment dans la circonscription de Marmande pour défendre les « croyants opprimés dans leurs consciences », les « prolétaires et travailleurs affamés de justice sociale », les « agriculteurs dont les vœux légitimes sont chaque jour imprudemment foulés aux pieds » et les « fonctionnaires de tout ordre, révoltés de l'esclavage de plus en plus humiliant auquel on veut les soumettre ». S'il est battu au second tour par l'opportuniste Deluns-Montaud (40 % des voix), il remporte néanmoins un succès relatif qui brise, à ses yeux, le préjugé tendant à « faire du prêtre un épouvantail au milieu des élections » et à le « confiner irrévocablement dans sa sacristie » : « Vous avez acclamé l'intervention d'un curé dans la lutte électorale, bien convaincus que le prêtre, fils du peuple, est demeuré l'ami le plus dévoué, le plus désintéressé, l'ami toujours honnête du peuple », déclare-t-il à ses électeurs³⁵. À Morlaix, les ralliés sollicitent pour le second tour l'abbé Patureau, un prêtre social du diocèse de Paris, où il administre la chapelle Saint-André à Montreuil-sous-Bois, refuge des ouvriers chassés de la capitale par la spéculation immobilière. Venu un peu plus tôt en Bretagne pour donner des conférences, il relève le défi et améliore le score de l'abbé Le Saout en 1891

32. *La Croix*, 13 septembre 1893 ; Jean El Gammal, *Politique et poids du passé dans la France « fin de siècle »*, Limoges, Presses universitaires de Limoges, 1999, p. 299.

33. Pierre Dabry, *Les Catholiques républicains, histoire et souvenirs, 1890-1903*, Paris, Chevalier et Rivière, 1905 ; Jean-Marie Mayeur, « Les "abbés démocrates" », *Revue du Nord*, n° 290-291, 1991, p. 237-249 ; Christian Sorrel, « Réformisme ou anticléricalisme croyant ? Réflexions sur l'itinéraire de deux abbés démocrates, Paul Naudet et Pierre Dabry », dans *L'Anticléricalisme croyant (1860-1914) : jalons pour une histoire*, Chambéry, Université de Savoie, 2004, p. 147-160.

34. *La Croix*, 28 juillet et 5 septembre 1893.

35. *La Croix*, 29 août, 1^{er} et 13 septembre 1893.

(41 % des voix). Mais les monarchistes s'abstiennent ou votent même pour l'opportuniste Vichot³⁶.

Les tensions internes ne sont pas moindres dans la première circonscription d'Hazebrouck (Nord) qui voit la seule victoire d'un abbé démocrate, Jules Lemire³⁷. Professeur de petit séminaire, venu du légitimisme contre-révolutionnaire, converti par souci missionnaire à la démocratie et à la réforme sociale plus qu'à la république, il se porte candidat malgré la réserve de l'archevêque de Cambrai, Sonnois, et le rejet d'une fraction du clergé. Il s'oppose au radical Joos et au modéré Outters, mais aussi au sortant, le général de Frescheville, dont le positionnement est contradictoire entre la droite constitutionnelle de Jacques Piou qu'il préside à Paris et les notables monarchistes qui le soutiennent localement. Il est porté par une campagne dynamique (réunions, journaux) et aidé par le jeune clergé qui partage son aspiration à incarner le peuple contre les notables et à promouvoir une république différente, tout en défendant l'identité flamande. Arrivé en tête au premier tour avec 35 % des voix, il bénéficie du retrait sans désistement du général de Frescheville et reçoit l'appui des démocrates-chrétiens parisiens, qui avaient imaginé dans un premier temps le remplacement des deux candidats catholiques par le comte de Mun, battu dans le Morbihan par l'abstention des réfractaires au ralliement. Il l'emporte au second tour avec 53 % des voix, malgré la défection de certains conservateurs, même si la stratégie de défense confessionnelle limite les pertes, et grâce à l'appoint de suffrages radicaux hostiles aux opportunistes. Georges Goyau, chantre de la politique pontificale, salue en l'abbé Lemire « la jeune Église débarrassée de tous les liens qui l'unissaient aux classes conservatrices », alors que les résultats d'ensemble des ralliés sont décevants³⁸. Seule victime de l'attentat anarchiste de Vaillant, le nouvel élu attire vite l'attention sur lui à la Chambre comme au sein du courant démocrate-chrétien, qui se cherche, et du mouvement de renouveau ecclésiastique dont le congrès de Reims est l'expression en 1896.

36. *L'Univers*, 25 juin 1893 ; *La Croix*, 8 septembre et 14 octobre 1893 ; Vincent Rogard, *Les Catholiques et la question sociale : Morlaix, 1840-1914 : l'avènement des militants*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1997, p. 194-195.

37. Jean-Marie Mayeur, *L'Abbé Lemire, 1853-1928 : un prêtre démocrate*, Tournai, Casterman, 1968.

38. Jean-Marie Mayeur, « L'élection de 1893 », dans *1893-1993 : centenaire de l'élection de l'abbé Lemire à la députation*, Hazebrouck, Éditions du Musée d'Hazebrouck, 1993, p. 89-117.

Presses universitaires de Lyon

Dans ce contexte, marqué par l'« esprit nouveau » favorable à la convergence des modérés, la succession de M^{gr} d'Hulst constitue un test pour le ralliement. Les acteurs sont convaincus de la nécessité de faire appel une fois encore à un clerc, et la personnalité de M^{gr} de Cabrières s'impose à eux, malgré sa conviction monarchiste qui aurait pu être tempérée par une déclaration minimale en faveur du terrain constitutionnel. L'évêque de Montpellier se dérobe cependant, conscient de l'état des esprits dans la « démocratie cléricale » du Léon, où le presbytère conserve sa prééminence, mais tend à se séparer du château. Alors que d'autres évêques, ralliés, déclinent aussi l'offre (Touchet, Pagis, Perraud), le nom de l'abbé Gayraud, ancien religieux dominicain de Toulouse, émerge, fort de la notoriété acquise après son intervention à la journée antisémite du congrès démocrate-chrétien de Lyon (1896). Aussitôt, le comte de Blois lui oppose le drapeau de la monarchie. La lutte est violente et la mobilisation des prêtres assure la victoire de leur confrère qui obtient 53,5 % des voix en janvier 1897. Il célèbre aussitôt son triomphe sur la « coalition de l'orléanisme réfractaire et de l'anticléricalisme maçonnique », tandis que *L'Osservatore romano* salue le succès des directives pontificales sur les « dernières forces du gallicanisme, du réganisme et du voltairianisme ». Dans la *Revue du clergé français*, l'abbé Millot fait preuve de plus de retenue en proposant d'articuler prudemment le terrain politique et le terrain social dans une « neutralité active » facilitée par le ralliement, qui brise les liens avec les vieux partis, responsables de déboires répétés, et légitime le militantisme en vue de « la conquête des vraies libertés par la réforme des lois antireligieuses³⁹ ». Quant à la majorité républicaine de la Chambre, sa réaction est à l'aune de sa peur à l'approche des élections de 1898 : elle invalide le scrutin en raison des pressions cléricales. Alors que les anciens confrères religieux de l'abbé Gayraud alimentent la polémique de la presse, le comte de Mun recherche un candidat de substitution et demande au pape d'agir : « La politique de ralliement prend, par suite de cette lutte, un caractère cléricale qui la dénature et une apparence violemment démocratique qui en

39. Abbé Millot, « Le clergé et les affaires publiques. À propos d'une élection récente », *Revue du clergé français*, n° 55, 1^{er} mars 1897, p. 5-27. La réflexion porte aussi sur les modèles étrangers, voir Christian Sorrel, *Libéralisme et modernisme : M^{gr} Lacroix (1855-1922). Enquête sur un suspect*, Paris, Éditions du Cerf, 2003, p. 122-123.

éloigne. » Rome refuse d'intervenir et l'abbé Gayraud est réélu en août 1897 avec 57,5 % des voix⁴⁰.

Ce succès suscite de nouvelles vocations pour les législatives de 1898, mais la conjoncture n'est pas toujours propice, comme en Vendée ou en Isère. Les candidats se situent parfois à la marge de l'Église. C'est le cas à Wassy, où M^{sr} Fèvre, privé de sa cure, se représente, après un échec aux sénatoriales de 1896, en affirmant son adhésion à la démocratie et à la République, sans renier son intransigeance. Il est éliminé dès le premier tour avec 19 % des voix⁴¹. Il en est de même à Toul, où l'abbé Hémonet, frappé d'interdit par l'évêque de Nancy, Turinaz⁴², axe sa campagne sur « le juif étranger, menteur, voleur, Judas et bourreau de la France catholique ». *La Croix de l'Est*, elle-même teintée d'antisémitisme, lui oppose en vain le républicain catholique Piquart (5 % et 18 % des voix⁴³). Les *Croix* régionales appuient en revanche les autres ecclésiastiques, issus des rangs démocrates-chrétiens. L'abbé Rambaud, en conflit avec le maire de Tonneins qui a interdit les processions en 1896, reprend la lutte à Marmande et se maintient au second tour face au progressiste Arago et au socialiste Melliet qui l'emporte de justesse. À Gourdon, l'abbé Magne, directeur de *La Croix du Lot*, conscient de son incapacité à rassembler les voix modérées sur son nom, se retire au contraire pour favoriser le progressiste Lachière contre le radical Cocula. À Angers, le monarchiste Le Guay s'efface devant l'abbé Bossebœuf, directeur de *La Croix angevine*, bien placé au premier tour, sans empêcher l'élection

40. Yves Déloye, *Les Voix de Dieu : pour une autre histoire du suffrage électoral : le clergé catholique français et le vote, XIX^e-XX^e siècle*, Paris, Fayard, 2006, p. 271-273 ; Gérard Cholvy, *Le Cardinal de Cabrières (1830-1921) : un siècle d'histoire de la France*, Paris, Éditions du Cerf, 2007, p. 163-166 ; Martin Dumont, *Le Saint-Siège et l'organisation politique des catholiques français aux lendemains du Ralliement, 1890-1902*, Paris, Honoré Champion, 2012, p. 355-391.

41. Martin Dumont, *Le Saint-Siège et l'organisation politique des catholiques français*, op. cit., p. 405-407 ; *La Croix*, 5 et 17 décembre 1896 ; *L'Univers*, 6 mai 1898.

42. Il a refusé son affectation paroissiale et a été condamné en Cour de Rome.

43. *L'Est républicain*, 3 avril 1898 ; Gérard Howald, « Les députés de Toul de 1871 à 1932 : docteur Gustave Chapuis 1893-1911 », *Études toulouses*, n° 87, 1998, p. 17-18 ; Pierre Birnbaum, *Le Moment antisémite : un tour de la France en 1898*, Paris, Fayard, 1998. Le cas de l'abbé Camper, prêtre interdit lui aussi, candidat à Ploërmel contre le duc de Rohan, est différent, même si *La Gazette de France* y voit le fruit de la campagne des abbés démocrates contre « les influences sociales et traditionnelles de la Bretagne » et l'expression d'une révolte « tirant de la démocratie chrétienne toutes les conséquences qu'elle comporte » : il représente la gauche républicaine et attaque la foi catholique en « renégat » ou « apostat » selon *La Croix*, 8 et 10 juin 1898. Voir aussi *L'Express du Midi*, 4 juin 1898 et *La France libre*, 11 juin 1898.

du progressiste Joxé⁴⁴. En définitive, les abbés Lemire et Gayraud restent les seules soutanes de la Chambre des députés après une réélection aisée (74 % et 88 % des voix).

Quatre ans plus tard, la situation se dégrade pour les candidats ecclésiastiques. La violence anticléricale accompagne la faillite de l'« esprit nouveau » liée à l'affaire Dreyfus et à la lutte autour des congrégations. Les attaques ne manquent pas contre les idées de Gayraud et de Lemire. Si le premier rejoint le nouveau groupe de l'ALP, créé par le rallié Jacques Piou, il n'en est pas de même du second qui approfondit son ancrage républicain et refuse la protestation violente pour agir discrètement auprès du pouvoir⁴⁵. Parallèlement, les démocrates-chrétiens s'éloignent des catholiques sociaux traditionalistes et se divisent sur les principales questions. L'avertissement de l'encyclique *Graves de communi* contre la dimension politique de la démocratie chrétienne (1901) accentue les difficultés et conforte les évêques exaspérés par l'activisme des abbés démocrates et leur sympathie pour le réformisme ecclésial. Il n'est donc pas étonnant que l'évêque de Quimper, Dubillard, qui entend « dompter » son clergé et interdire aux séminaristes la lecture des feuilles démocrates-chrétiennes, et le nonce apostolique, Lorenzelli, tentent d'évincer l'abbé Gayraud. L'évêque favorise la candidature du curé de Saint-Renan, l'abbé Stéphan, et la tension monte avec le sortant, qui menace de dévoiler les manœuvres dans les journaux et rejette l'ingérence de « l'agent diplomatique du Saint-Siège » dans une « question de politique intérieure électorale » où il agit en « citoyen français ». Le blocage est total et le clergé léonard assure la quatrième victoire de Gayraud, qui est aussi une défaite de l'évêque de Quimper, avec 60 % des voix contre 38 % à Stéphan⁴⁶.

Les tensions internes au catholicisme ne sont pas absentes des autres départements où des prêtres se présentent. Elles n'empêchent pas la réélection de l'abbé Lemire à Hazebrouck avec 78 % des voix. Elles restent discrètes dans le Lot, où l'abbé Magne change de circonscription (Figeac) et arrive en

44. *L'Univers*, 13 mai 1898 ; *La Croix*, 11 et 18 mai 1898.

45. Jean-Marie Mayeur, *L'Abbé Lemire...*, *op. cit.*, p. 211-274.

46. Michel Lagrée (dir.), *Dictionnaire du monde religieux dans la France contemporaine*, 3. *La Bretagne*, *op. cit.*, p. 390 ; Christian Sorrel, « Dubillard (François-Virgile) », dans Dominique-Marie Dauzet & Frédéric Le Moigne (dir.), *Dictionnaire des évêques de France au xx^e siècle*, Paris, Éditions du Cerf, 2010, p. 214-215 ; Martin Dumont, *Le Saint-Siège et l'organisation politique des catholiques français*, *op. cit.*, p. 464-478.

troisième position derrière des hommes de gauche (16 % des voix). À Toul, l'abbé Hémonet, toujours en situation irrégulière, brandit à nouveau le drapeau antisémite et gêne la candidature du docteur Gillet, soutenu par l'ALP, même s'il se retire au second tour sans se désister en sa faveur. À Angers, en revanche, l'abbé Bossebœuf, que M^{gr} Rumeau a désavoué et que l'ALP n'a pas investi, se maintient et rend inévitable la défaite du libéral Joubert face au progressiste Bichon⁴⁷. Cette attitude alimente un débat sur l'action électorale du clergé en écho à des propos de Léon XIII, rapportés par l'évêque de Tarentaise, Lacroix, sur la nécessité d'une abstention rigoureuse. Le secrétaire d'État Rampolla en donne une interprétation restreinte à la propagande dans les églises et ne refuse pas aux prêtres le droit d'agir comme citoyens. Il s'agit de préserver les dernières chances du ralliement pour lequel les abbés démocrates restent utiles. Mais l'impatience grandit. Le nonce se plaint du « clergé démocratique », l'archevêque de Reims, Langénieux, demande « une disposition canonique » sur les candidatures de clercs et Albert de Mun souhaite leur interdiction⁴⁸.

La question rebondit en 1906 et entraîne peu à peu l'abbé Lemire dans la tourmente, alors que l'abbé Gayraud semble à l'abri jusqu'à sa mort le 16 décembre 1911, compte tenu de son appartenance disciplinée à l'ALP, de son acceptation du refus romain de l'« essai loyal » de la loi de séparation des Églises et de l'État auquel il était favorable et de son positionnement anti-moderniste (il est réélu sans concurrent en 1906 et 1910, avec 90 % et 87 % des voix⁴⁹). Toujours actif à la Chambre, le député du Nord irrite de plus en plus de catholiques par ses gestes en direction du pouvoir, ses relations avec les incroyants, notamment dans l'action sociale, ses essais de transaction sur la séparation, son rejet de l'ALP et ses amitiés libérales ou modernistes. À la veille des élections de 1906, le 2 avril, la Congrégation des affaires ecclésiastiques extraordinaires évoque la nécessité pour tout prêtre désireux de se présenter à une élection d'obtenir le consentement de l'Ordinaire. Mais le Saint-Siège, qui veut éviter la rupture, en exempte finalement les sortants,

47. *La Croix*, 18 et 30 avril, 7 mai 1902 ; *L'Univers*, 25 janvier, 9 et 13 mai 1902.

48. Christian Sorrel, *Libéralisme et modernisme*, op. cit., p. 197-200 ; Martin Dumont, *Le Saint-Siège et l'organisation politique des catholiques français*, op. cit., p. 485-487.

49. La contestation de l'autorité de M^{gr} Dubillard par son clergé puis son transfert en Savoie fin 1907 sont aussi des facteurs favorables à l'abbé Gayraud, auquel le pape envoie sa bénédiction à la veille de sa mort. *La Croix* salue son « grand rôle » à la tribune, tout en évoquant « quelques réserves sur telle ou telle parole prononcée ou écrite, sur tel ou tel vote de détail » (19 décembre 1911).

malgré le raidissement lié aux plaintes de M^{sr} Sonnois et aux doutes de Pie X sur la valeur du « terrain constitutionnel », concurrencé par le « terrain religieux » qui a la préférence des monarchistes. L'abbé Lemire est réélu aisément (71 % des voix) et un apaisement intervient avec la nomination d'un coadjuteur, M^{sr} Delamaire, qui prend cependant vite ses distances⁵⁰.

En 1910, le conflit entre les partisans et les adversaires du député débouche pour la première fois sur une candidature confessionnelle rivale, celle du président de la Jeunesse catholique, Margerin du Metz. La campagne est violente et un deuxième tour est nécessaire pour la réélection de Lemire, appuyé par une partie de la gauche (54 % des voix). Non inscrit, il siège à côté des radicaux et vote parfois avec eux. M^{sr} Delamaire prend des mesures contre la presse lemiriste, sans oser aller au-delà, malgré le refus du prêtre de se retirer du combat municipal en 1912. Une nouvelle étape est franchie après la mort de l'archevêque, qui précipite le partage du diocèse de Cambrai. Fort du décret de la Congrégation consistoriale du 9 mai 1913, qui confirme les dispositions de 1906 sans exempter les sortants, le premier titulaire du siège épiscopal de Lille, M^{sr} Charost, un intransigeant, interdit à l'abbé Lemire de se présenter au scrutin de 1914 et lui demande de désavouer son journal. L'intéressé, qui refuse l'argument d'un ordre disciplinaire légitime et dénonce une injustice contraire à ses droits de citoyen et de prêtre, résiste, même après la décision de suspense *a sacris* et de privation de la communion comme « pécheur public » (janvier 1914). Il accepte son élection de vice-président de la Chambre des députés, désireuse de sanctionner l'abus de pouvoir, mais démissionne aussitôt pour ne pas être instrumentalisé contre l'Église à laquelle il demeure fidèle en portant la soutane et en assistant chaque jour à la messe. Le tumulte médiatique enfle jusqu'à sa victoire face au conservateur Degroote, au premier tour des législatives, avec 57 % des voix, dont une fraction vient de la Fédération des gauches. Élu peu après maire d'Hazebrouck, l'abbé Lemire poursuit sa carrière parlementaire jusqu'à sa mort en 1928⁵¹. En juillet 1916, il recouvre ses pouvoirs sacerdotaux, quelques mois avant la publication du code de droit canonique qui introduit des dispositions restrictives sur les candidatures politiques des clercs.

*

50. Jean-Marie Mayeur, *L'Abbé Lemire...*, *op. cit.*, p. 309-366.

51. *Ibid.*, p. 393-505 ; Christian Sorrel, *Libéralisme et modernisme*, *op. cit.*, p. 413-415.

Du prince de l'Église au prêtre du peuple, les soutanes de Marianne sont diverses et leur destin illustre les tensions et les mutations du catholicisme national bousculé par la modernité démocratique et républicaine. Réduits à la portion congrue par la suspicion de cléricisme qui n'épargne pas les croyants, les prêtres élus ne sont que l'une des figures de la politisation par la foi et pour la foi dont les voies sont multiples, des catéchismes électoraux à la mobilisation des femmes exclues du droit de vote⁵². Souvent placés en porte-à-faux dans l'institution ecclésiale ou l'enceinte parlementaire, surtout s'ils ne sont pas évêques, ils semblent appartenir au passé, malgré le projet démocrate-chrétien de légitimer le rôle politique des clercs pour changer le visage du catholicisme. L'heure de la « guerre des deux France » et de la séparation des Églises et de l'État est aussi celle des militants laïcs, invités à agir, et les décennies suivantes ne cesseront de renouveler et d'approfondir cette exigence, guidée par la parole hiérarchique, même si l'entre-deux-guerres donne une nouvelle chance aux parlementaires ecclésiastiques, portés par des pays de chrétienté⁵³.

Bibliographie

- M^{gr} Dupanloup et les problèmes politiques de son temps*, Orléans, Société archéologique et historique de l'Orléanais, 1980.
- 1893-1993 : centenaire de l'élection de l'abbé Lemire à la députation*, Hazebrouck, Éditions du Musée d'Hazebrouck, 1993.
- BAUDRILLART Alfred, *Vie de M^{gr} d'Hulst*, Paris, J. de Gigord, 3^e éd., 1921-1925.
- BIRNBAUM Pierre, *Le Moment antisémite : un tour de la France en 1898*, Paris, Fayard, 1998.
- BRESSOLETTE Claude (dir.), *Monseigneur d'Hulst, fondateur de l'Institut catholique de Paris*, Paris, Beauchesne, 1998.
- CHOLVY Gérard, *Le Cardinal de Cabrières (1830-1921) : un siècle d'histoire de la France*, Paris, Éditions du Cerf, 2007.

52. Yves Déloye, « Socialisation religieuse et comportement électoral en France. L'affaire des "catéchismes électoraux" (XIX^e-XX^e siècles) », *Revue française de science politique*, n° 52 (2-3), 2002, p. 179-199 ; Bruno Dumons, *Les Dames de la Ligue des femmes françaises, 1901-1914*, Paris, Éditions du Cerf, 2006.

53. Frédéric Le Moigne & Christian Sorrel (dir.), *Les Évêques français de la Séparation au pontificat de Jean-Paul II*, Paris, Éditions du Cerf, 2013.

- DAUZET Dominique-Marie & LE MOIGNE Frédéric (dir.), *Dictionnaire des évêques de France au xx^e siècle*, Paris, Éditions du Cerf, 2010.
- DÉLOYE Yves, « Socialisation religieuse et comportement électoral en France. L'affaire des "catéchismes électoraux" (xix^e-xx^e siècles) », *Revue française de science politique*, n° 52 (2-3), 2002, p. 179-199.
- , *Les Voix de Dieu : pour une autre histoire du suffrage électoral : le clergé catholique français et le vote, xix^e-xx^e siècle*, Paris, Fayard, 2006.
- DUMONS Bruno, *Les Dames de la Ligue des femmes françaises, 1901-1914*, Paris, Éditions du Cerf, 2006.
- DUMONT Martin, *Le Saint-Siège et l'organisation politique des catholiques français aux lendemains du ralliement, 1890-1902*, Paris, Honoré Champion, 2012.
- EL GAMMAL Jean, *Politique et poids du passé dans la France fin de siècle*, Limoges, Presses universitaires de Limoges, 1999.
- GADILLE Jacques, *La Pensée et l'action politiques des évêques français au début de la III^e République, 1870-1883*, Paris, Hachette, 1967.
- HOWALD Gérard, « Les députés de Toul de 1871 à 1932 : docteur Gustave Chapuis 1893-1911 », *Études toulaises*, n° 87, 1998, p. 14-21.
- LE MOIGNE Frédéric & SORREL Christian (dir.), *Les Évêques français de la séparation au pontificat de Jean-Paul II*, Paris, Éditions du Cerf, 2013.
- LEVILLAIN Philippe, *Albert de Mun : catholicisme français et catholicisme romain du « Syllabus » au ralliement*, Rome, École française de Rome, 1983.
- MAYEUR Jean-Marie, *L'Abbé Lemire, 1853-1928 : un prêtre démocrate*, Tournai, Casterman, 1968.
- , « Les "abbés démocrates" », *Revue du Nord*, n° 290-291, 1991, p. 237-249.
- MAYEUR Jean-Marie & CORBIN Alain (dir.), *Les Immortels du Sénat, 1875-1918*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1995.
- MAYEUR Jean-Marie & HILAIRE Yves-Marie (dir.), *Dictionnaire du monde religieux dans la France contemporaine*, 3. *La Bretagne*, Michel Lagrée (dir.), Paris, Beauchesne, 1990.
- PETIT Vincent, « Un ecclésiastique libéral en politique : les tentations électorales de l'abbé Besson (1870-1871) », *Mémoires de la Société d'émulation du Doubs*, n° 44, 2002, p. 189-202.
- PLONGERON Bernard (éd.), *Catholiques entre monarchie et République : M^{gr} Freppel en son temps : 1792-1892-1992*, Paris, Letouzey et Ané, 1995.
- ROGARD Vincent, *Les Catholiques et la question sociale : Morlaix, 1840-1914 : l'avènement des militants*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1997.

Presses universitaires de Lyon

- 216 SORREL Christian, *Libéralisme et modernisme, M^{gr} Lacroix (1855-1922) : enquête sur un suspect*, Paris, Éditions du Cerf, 2003.
- (éd.), *L'Anticléricalisme croyant (1860-1914) : jalons pour une histoire*, Chambéry, Université de Savoie, 2004.
- TANGUY Jean-François, « L'abbé Jaffré, paysan, érudit, député d'extrême droite à l'Assemblée nationale : un Huron à Paris », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, n° 112-3, 2005, p. 175-196.

Presses universitaires de Lyon

TABLE DES MATIÈRES

Liste des sigles utilisés | 5

Introduction

Pour une vue d'ensemble des ecclésiastiques parlementaires | 7

Paul Airiau, Laurent Ducerf & Vincent Petit

L'homme, l'ecclésiastique, le parlementaire | 19

Paul Airiau

Les assemblées révolutionnaires (1789-1799) :

vers un effacement progressif | 77

Caroline Chopelin-Blanc

Le Consulat et l'Empire | 97

Thierry Choffat

Restauration et monarchie de Juillet : une représentation en débat | 109

Rémy Hème de Lacotte

La II^e République :

printemps des peuples, printemps des prêtres | 133

Sylvain Milbach & Vincent Petit

L'action des sénateurs ecclésiastiques du Second Empire | 151

Éric Anceau

Pasteurs en République | 167

André Encrevé

Presses universitaires de Lyon

Les soutanes de Marianne (1871-1914) | 199

Christian Sorrel

Un âge d'or des prêtres parlementaires ? | 217

Claude Muller

L'entre-deux-guerres (1919-1940) :

la voix des Alsaciens et des anciens combattants | 227

Corinne Bonafoux

De Vichy à la V^e République : la fin d'un cycle ? | 245

Laurent Ducerf

Conclusion | 305

Christian Sorrel

Annexes | 317

Index des noms | 327

Présentation des auteurs | 335